

# P.P.R.E.

## Programme personnalisé de réussite éducative

« La loi du 23 avril 2005 prévoit, dans son article 16, qu'« à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative ».

« Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé. »

**Le document qui est proposé est discuté avec les parents ou les responsables légaux de l'enfant. Il devra être joint au livret scolaire.**

Nom :	Classe :	Cycle :
Prénom :	Ecole :	
Date de naissance		

Nom des responsables légaux	Adresse

### Parcours scolaire de l'élève

Année scolaire	Classe	Ecole	Nom de l'enseignant	Aide mise en place

**Evaluation diagnostique****Points d'appui****Difficultés rencontrées**

<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-être</b>	<b>Savoir-faire</b>	<b>Evaluation diagnostique</b>	
			<b>Points d'appui</b>	<b>Difficultés rencontrées</b>
<b>Mathématiques</b>				
<b>Maîtrise de la langue</b>				

## Programme personnalisé de réussite éducative

Objectifs	Actions mises en oeuvre		
<b>PPRE 1</b>	<i>A l'école</i>	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		
<b>PPRE 2 (le cas échéant)</b>	<i>A l'école</i>	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		
<b>PPRE 3 (le cas échéant)</b>	<i>A l'école</i>	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		

<b>Programme adopté le</b>	
<b>Personne garante du projet</b>	
<b>Echéancier</b>	<i>Du ..... au .....</i>

<b>Accompagnement du Programme Personnalisé de réussite éducative</b>			
<i>L'enseignant</i>	<b>Les parents</b>	<b>Le directeur</b>	<b>Autre</b>

### Suivi du P.P.R.E.

<b>Date du bilan</b>	<b>Personnes présentes</b>	<b>Constats</b>	<b>Décision</b>
<b>PPRE 1</b>			
<b>PPRE 2</b>			
<b>PPRE 3</b>			

